

VACCINS ET VACCINATIONS - LES VACCINS CATASTROPHES

Ce dossier a été constitué à partir de mes propres connaissances, d'extraits d'un texte de Jean-Pierre JOSEPH, écrivain sur www.mais-alors-on-nous-aurait-menti.org, du site www.arsitra.org (texte de Sylvie Simon) et du site <http://www.ass-ahimsa.net/vaccins.html>

Les vaccins sont-ils réellement un progrès de santé sociale ou sont-ils un paravent derrière lequel se retranchent les patients pour calmer leurs angoisses de tomber malade et faire « comme tout le monde » et les médecins pour calmer, eux aussi, leurs angoisses de voir tomber malades leur patients et/ou pour faire comme « l'omerta médicale » le leur impose.

Ce sujet est tellement vaste que je crains de l'aborder sur quelques pages seulement. Il nous concerne tous et nous affecte très différemment selon notre culture, notre éducation, notre formalisme, notre évolution personnelle, notre parcours médical, les influences familiales et professionnelles par exemple. L'acceptation, la « demi-acceptation/demi-refus » (on en accepte un exceptionnellement) ou le refus plus ou moins catégorique de l'acte vaccinal en dépendra.

Dans tous les cas, chaque fois que nous accepterons que le médecin officie avec sa seringue emplies de la saumure chimique vaccinale, nous en subirons personnellement les conséquences.

Les vaccins nous sont présentés comme « obligatoires » et la solution idéale même si, légalement, aucune vaccination n'est obligatoire en Suisse (comme dans toute la CEE sauf la France). Etudions-les un peu.

EFFICACES ?

En fait, ils sont inefficaces, nous rendent malades (parfois très gravement) et détruisent notre immunité naturelle ainsi que la qualité de notre vie quotidienne. Mais alors on nous aurait menti ?

- Des épidémies de coqueluche aux U.S.A. ont atteint des centaines d'enfants vaccinés contre la coqueluche
- Des épidémies de polio dans le monde entier ont touché des milliers de personnes, pourtant « correctement vaccinées »
- En 1993, 100 infirmières des Hôpitaux de Paris, atteintes de tuberculoses, avaient toutes reçu le B.C.G. ...
- Ainsi, 1200 personnes ont été victimes de la Polio en France, en 1956, année où la campagne de vaccination a débuté. Et en 1957, la France a connu plus de 4000 cas



Or, il semblerait que l'arrêt des épidémies n'ait rien à voir avec les campagnes de vaccination. Nombre de graphiques démontrent à l'évidence que le nombre de décès causés par les maladies infectieuses avait déjà commencé à diminuer avant que les vaccinations ne deviennent disponibles.

La diphtérie a disparu en même temps dans les pays qui vaccinaient et dans ceux qui ne vaccinaient pas. En Suède, cette maladie a disparu sans aucune vaccination de masse.

Selon certaines données épidémiologiques, la poliomyélite a disparu en Europe pendant les années 40 et 50 et ce, sans vaccination de masse.

Quand les campagnes de vaccinations ont été implantées, le niveau était déjà rendu très bas grâce à une alimentation plus saine, des logements plus salubres, une meilleure hygiène, un statut social plus valorisant, etc.

Voilà plus de 20 ans, que des médecins, biologistes, scientifiques du monde entier, etc., du monde entier, tentent d'alerter les pouvoirs publics pour leur donner des informations extrêmement graves concernant les vaccins et semblent dire aujourd'hui :

- Que les produits appelés « vaccins » seraient totalement inefficaces
- Qu'ils seraient dangereux, responsables de scléroses en plaques, encéphalites, méningites, maladies neurologiques, sclérose en plaque, myopathies, autisme, allergies, etc.

- Que souvent, même, ils nous transmettraient les maladies qu'ils sont censés prévenir !
- Que l'on nous aurait menti depuis 50 ans au moins, pour des raisons sordides et honteuses, en nous faisant croire, notamment que les vaccins auraient enrayé les épidémies

Personne, d'ailleurs, n'est capable d'expliquer pourquoi les épidémies de peste et de choléra du Moyen Âge, de suette picarde (qui a sévi de 1718 à 1906), et plus récemment, de scarlatine, se sont arrêtées sans vaccin, et sans décimer toute l'humanité...



Claude Bernard http://fr.wikipedia.org/wiki/Claude_Bernard
(1813-1878)



CLAUDE BERNARD ET LE TERRAIN

L'illustre Claude Bernard (1813-1878) apparaît comme le moteur d'une nouvelle vision globale de l'être humain, une unité fonctionnelle où la notion de terrain devient essentielle. Après de nombreuses recherches sur les phénomènes digestifs, puis neurologiques, on lui doit le concept fondamental de milieu intérieur qui remplace celui d'humeurs (notion hippocratique) des classiques. Henri Bergson parle de lui en le comparant à un nouveau Descartes de la médecine, même si la conception néo-humoriste de Bernard choquait nombre de praticiens. La querelle va bon train lorsqu'il concède: « En dernière analyse, je me dois de reconnaître un principe directeur qui échappe aux investigations rationnelles de la science. »

La primauté du terrain sur l'agent infectieux est évidente pour lui et il s'illustre par la formule devenue célèbre « le microbe n'est rien, le terrain est tout ». Ce terrain est en permanente autorégulation grâce à l'homéostasie.

Claude Bernard est le père de la méthode expérimentale qui supprime l'empirisme de la simple observation. Il suppose aussi que la maladie pourrait n'être qu'une intention de se guérir et souligne les relations entre psyché et soma (le corps).

On raconte qu'il aurait influencé Louis Pasteur qui, à la fin de sa vie, aurait soupiré « C'est Claude qui a raison! ».

DE PARACELSE A LOUIS PASTEUR ET BECHAMP

Depuis longtemps, les thérapeutes avaient pressenti la relation entre les épidémies, l'infestation de miasmes et même la notion de contagion. Paracelse (1493-1541) médecin alchimiste suisse célèbre, connu pour être le précurseur de l'antisepsie chirurgicale pressentait déjà l'existence d'agent de contamination. « *Maintiens les plaies propres et pures et préserve-les des ennemis du dehors* » écrivait-il.

Bordeu (1722-1776), chef de file des vitalistes, en parle en 1753 en ces termes: « *Il existe donc dans la nature une sorte de miasme scrofuleux [...] qui peut fort bien, en passant d'un sujet à un autre, aller comme le levain*

d'une pâte, gâter les humeurs saines ».

L'usage du vinaigre des quatre voleurs avait aussi marqué les us et les coutumes médicales du Moyen-Âge. De même, les premiers travaux d'assainissement des cités supposaient l'élimination d'agents malsains, porteurs de maladies. Par la suite, la découverte au microscope (Virchow, Redi, Laennec) des helminthes (vers, parasites) inspirera qu'une réalité organique est en cause, avant que l'on n'objective les microbes.

Louis Pasteur (1822-1895), qui n'était pas médecin, mais biologiste, fera figure de génie pour les uns, de source de manne inespérée pour les autres (les laboratoires pharmaceutiques!) et d'escroc pour d'autres encore. Cet extraordinaire mystificateur est à l'origine d'une mouvance qui colore toute la médecine occidentale institutionnelle d'aujourd'hui.

Alors que les travaux d'Antoine Béchamp (1816-1908) sont presque totalement et injustement occultés, il semble important de diffuser ici le tableau proposé par Alain Scohy, comparant les biographies et les oeuvres des deux hommes.

Le Docteur Scohy a réussi la performance de résumer clairement l'œuvre de Béchamp dans un ouvrage passionnant accessible à tous (Les microzymas, révolution en biologie. Résumé par Alain Scohy, Ed Association des clés pour vivre, 7, rte de St-Médiers, F-30700 Montaren).

Louis PASTEUR

Dr ès science
Agrégé de physique et de chimie
Il a découvert la loi de polarisation des substances organiques (lévogyre, dextrogyre, racémique)
Spécialiste génial en relations publiques et marketing publicitaire
Il a sauvé la France de la honte de la défaite militaire contre les Allemands par la dimension qu'il a su donner à ses prétendues découvertes scientifiques autour des vaccinations

A la page suivante :

Tableau d'Albert Edelfelt représentant Louis Pasteur, une de ses représentations les plus célèbres.

Dans cette représentation Pasteur observe dans un bocal une moelle épinière de lapin enragé, suspendue en train de se dessécher au-dessus de cristaux de potasse. C'est le processus qui a permis d'obtenir le vaccin contre la rage.

Antoine BÉCHAMP

Agrégé en pharmacie
Licencié ès sciences physiques
Dr ès sciences physiques
Professeur de physique et de toxicologie de l'École Supérieure de Pharmacie à Strasbourg
Professeur de chimie médicale et de pharmacie à la Faculté de Médecine de Montpellier
Doyen de la Faculté libre de Médecine et de Pharmacie de Lille
Professeur de chimie organique et de chimie biologique à Lille

Antoine Béchamp découvrit l'élément primordial de la cellule vivante qu'il dénomma microzyma. Il démontra que celui-ci pouvait devenir bactérie ou virus et en déduisit le polymorphisme bactérien. Il dénonça l'erreur du monomorphisme de Pasteur qui entraînait la médecine vers la phobie du microbe et la négligence du terrain. Le pléomorphisme ou polymorphisme (du grec pléôn : plus abondant, et morphê : forme) est la capacité que possède un organisme (essentiellement les bactéries) de revêtir des formes différentes dans certaines conditions ou sous des influences déterminées.



http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Pasteur



http://fr.wikipedia.org/wiki/Antoine_B%C3%A9champ

BASES THEORIQUES DE TRAVAIL

L'unité de base de toute vie organique serait la cellule (Virchow, Pasteur). Les granulations microscopiques sont niées ; elles ne seraient que des artéfacts, Nous retrouvons là une maladie bien connue, totalement incurable, de beaucoup de « scientifiques » : l'aveuglement volontaire...

La cellule serait aseptique. Il n'y aurait pas de germes dans l'intimité des organismes vivants complexes, à l'état normal (il suffit d'observer un tissu vivant au microscope pour voir des microbes - dans le sang par exemple).

Les « biologistes » modernes étudient la vie en observant le « mort »... Les tissus sont préalablement :

fixés (= tués) par un bain de formol + acide, déshydratés totalement (l'eau - c'est-à-dire 65 à 90 % de la matière vivante - est remplacée par de l'alcool),

dégraissés (toluène ou trichloréthylène), inclus dans de la paraffine, du plastique ou congelés,

coupés en tranches ultrafines dilacérés, fripés+++,

- chauffés (600°),
- baignés à nouveau dans le toluène ou trichloréthylène,
- rehydratés artificiellement,
- mordancés (bains dans de l'acide),
- colorés, etc.

L'unité de base de toute vie organique est la granulation microscopique (visible à un grossissement de 750 au moins) - bien connue à l'époque de Pasteur et de Béchamp - baptisée « **microzyma** » par Béchamp. Elle est redécouverte actuellement sous le nom de **nanobe** ou de **nanobactérie** ! Le microzyma est capable de se reproduire.

Il a son propre métabolisme

Il est capable de fermenter et transformer certaines substances

Il est capable de bâtir des tissus, fibreux, membraneux...

Il est capable de construire des germes ou mycètes (comme le bacille de Koch) pour effectuer certains travaux particuliers Ces germes sont en quelque sorte des « machines-outils » (tractopelles, bulldozers) !

Il est capable de bâtir des cellules afin de créer un milieu favorable aux échanges (nutrition - respiration - métabolisme) au sein d'organismes vivants complexes et permet la cohésion de l'ensemble par la création de forces électromagnétiques puissantes (*différences de concentration en électrolytes de chaque côté des membranes cellulaires*).

Toute maladie proviendrait d'un microbe spécifique venant de l'extérieur. Ou, par extension, d'un prétendu virus, d'un prion. D'une cellule cancéreuse, d'une mutinerie de l'armée défensive qu'est le système immunitaire... C'est une agression, dans une dialectique de guerre.

D'où l'intérêt des vaccins. Des antibiotiques (anti-vie), des anti-inflammatoires (antiréparation), des chimiothérapies (artillerie lourde), des armes atomiques (bombe au cobalt, radium...).

D'où le mythe du Sida qui présuppose cette dynamique de guerre et l'existence du système immunitaire.

Cette politique est à l'origine de nouvelles maladies plus graves encore : les maladies auto-immunes par dérèglement de ce système immunitaire (vaccins) et toutes les maladies liées à l'empoisonnement par des toxiques chimiques divers - antibiotiques, anti-inflammatoires, aluminium des vaccins (vache folle), mercure des plombages, etc. !

Un microbe serait immuable.

Il ne pourrait changer sauf par mutation accidentelle et, en général, pour devenir « résistant » ou plus agressif.

La vie serait immobile et immuable comme ces tissus tués, dilacérés, et fixés par le formol !

C'est la théorie du **microbisme**.

L'évolution du mycrozoma est fonction de la qualité du milieu dans lequel il se trouve :

- éléments nutritifs, oxygène
- constantes bioélectroniques (qualité de l'eau) : pH, Rh2, résistivité

Les **maladies** sont toujours des **processus de sauvetage** ou de **réparation** et de **vie**.

Elles ne sont graves que lorsque le milieu est déficient : carences en vitamine C, en eau, en repos, en nutriments, déséquilibre bioélectronique, etc.

Rien n'est la proie de la mort, tout est la proie de la vie » Prof. Antoine Béchamp

Un microbe, une cellule, un tissu peut toujours redevenir mycrozoma. Les microzymas pourront - selon les besoins et le milieu - bâtir d'autres germes, tissus ou cellules...

D'où une notion de **polymorphisme bactérien** qui passe obligatoirement par le mycrozoma.

Antoine Béchamp découvrit l'élément primordial de la cellule vivante qu'il dénomma « microzoma ». Il démontra que celui-ci pouvait devenir bactérie ou virus et en déduisit le polymorphisme bactérien. Il dénonça l'erreur du monomorphisme de Pasteur qui entraînait la médecine vers la phobie du microbe et la négligence du terrain.

« Le « microbisme » est une doctrine fataliste monstrueuse qui suppose qu'à l'origine des choses, Dieu aurait créé les germes des microbes destinés à nous rendre malades. »

Professeur Antoine Béchamp

AVEC QUOI SONT-ILS FABRIQUÉS ?

Les vaccins, tel que vu précédemment, sont composés de virus ou de bactéries. Par exemple, celui pour la coqueluche provenait à l'origine, du mucus de la gorge d'enfants atteints et celui de la typhoïde, de matière fécale décomposée de patients malades.

On retrouve aussi dans les vaccins différents produits chimiques, des antibiotiques, des stabilisateurs et des agents de conservation, des stabilisants spécifiques (chaque vaccin a le sien, du formol et d'autres additifs

comme la gélatine hydrolysée à titre d'agent stabilisant, du phosphate d'aluminium, du tricrésol, des organochlorés, du phénylmercure, du phénol, du sorbitol, de la formaline et du thiomersal (sel de mercure), du sérum bovin ou foetal de veau ou d'autres animaux, du phénoxyéthanol, des cellules cancérisées et de l'hydroxyde d'aluminium, à des doses 30 fois supérieures au seuil maximum de toxicité, de l'albumine provenant de sang humain, de l'aspartame et des antibiotiques.

Rien d'étonnant à ce que ces cocktails vaccinaux aient de multiples effets secondaires: douleur au point d'injection, fièvre, courbatures, douleurs articulaires, crises d'asthme ou d'eczéma, allergies, choc anaphylactique, risque de mort subite du nourrisson, autisme, méningite, convulsions, encéphalite, syndrome de Guillain-Barré, sclérose en plaque, diabète, lupus, polyarthrite rhumatoïde et cancers divers. L'utilisation de vaccins multiples potentialise les risques d'effets secondaires de chaque vaccin et leurs interactions est « une bombe à retardement ».

Tous ces ingrédients sont toxiques, cancérigènes et allergènes. Ils ont pour effet général de baisser nos défenses immunitaires, et pourraient être liés à l'apparition du SIDA.

Les fabricants de vaccins argumentent que ces produits chimiques se retrouvent en petites quantités dans les vaccins et que leur innocuité fut testée sur des animaux de laboratoire, ce qui n'est pas pour nous rassurer. Leurs effets toxiques, cumulatifs, leurs interactions entre eux et les virus ou microbes forment un imprévisible cocktail pour un bébé de petite taille comme pour un adulte.

En outre, on peut se demander si ces produits chimiques réussissent vraiment à atténuer le pouvoir pathogène des virus et des bactéries ou à les tuer.

MERCURE

Le mercure, un métal très toxique qui s'accumule dans le cerveau et les reins et peut causer des dommages importants au système nerveux. Il traverse le placenta pour atteindre le cerveau du fœtus et contamine les nourrissons par le lait maternel).

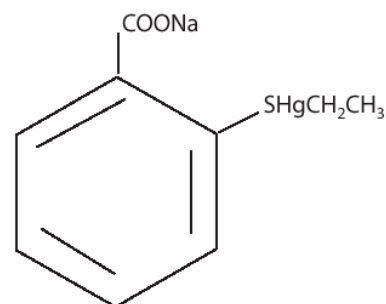
Le thiomérsal, un sel composé d'éthylmercure et de thiosalicylate est un agent de conservation, un additif pour prévenir la contamination bactérienne et fongique (contient 49.6% de mercure). Il fut introduit dans les vaccins dans les années 30 mais, suite à de nombreuses études sur ses effets secondaires graves, on tend à fabriquer des vaccins n'en contenant plus. Cependant,

le thiomérsal se retrouve encore dans nombre de vaccins dont ceux contre l'hépatite B, la méningite et l'influenza. Ce dérivé mercuriel dans les vaccins est excessivement allergène, cancérigène et toxique car injecté directement dans le sang. Il s'accumule dans le cerveau et affaiblit le système respiratoire, digestif, nerveux et immunitaire. Selon Hugh Fudenberg MD, un immunogénéticien de renommée mondiale, un individu ayant reçu 5 vaccins consécutifs contre la grippe, a 10 fois plus de chance d'avoir la maladie d'Alzheimer qu'un individu non vacciné. Ce phénomène s'explique par le fait, entre autre, que le vaccin contient du mercure ainsi que de l'aluminium et que son accumulation atteint les fonctions cognitives du cerveau. Les chercheurs Markesbery's et Ehmanns ont démontré, par des autopsies sur des patients souffrant de la maladie d'Alzheimer, que le cerveau de ces derniers contenait un taux plus élevé de mercure que ceux ne souffrant pas de la maladie. Cette accumulation de mercure dans les vaccins s'ajoute à celle contenue ailleurs, notamment dans les amalgames dentaires, l'alimentation et certains produits et médicaments comme les gouttes ophtalmiques, nasales, les solutions pour lentilles ophtalmiques ou les immunoglobulines.

En 2001, on retrouve du mercure dans les vaccins contre la méningite, l'hépatite B et la grippe. Il s'élimine difficilement de l'organisme. Dans une étude publiée en 1979, dans le British Medical Journal, 26 patients reçurent un sérum d'immunoglobulines contenant du thiomersal. 19 d'entre eux (soit 73%) virent leur taux de mercure augmenter, fait prouvé par des analyses d'urines.

ALUMINIUM

L'aluminium se retrouve dans la majorité des vaccins sous forme d'hydroxyde (forme soluble). Selon le concept vaccinal, l'aluminium sert d'adjuvant de l'immunité, en créant une réaction inflammatoire qui augmente la réaction antigène-anticorps. Il entre dans la composition de la majorité des vaccins.



Formule du thiomersal

On estime qu'un enfant, par les vaccins, reçoit jusqu'à 3.75 mg d'aluminium durant les premiers six mois de sa vie. La forte toxicité de l'aluminium est bien connue. Il cause des troubles neurologiques et immunitaires. Sa présence dans les vaccins est de plus en plus souvent mise en relation avec l'augmentation des allergies dans le monde.

Plusieurs médicaments renferment de l'aluminium. L'aspirine enrobée a 44 mg d'aluminium tout comme certains antiacides. Des médicaments contre la diarrhée ont plus de 600 mg d'aluminium par comprimé.

FORMALDÉHYDE

Formaldéhyde et formol sont des synonymes. Ce produit précipite les solutions colloïdales Embryons dans les bocal des musées par exemple) et les conservent indéfiniment. Il est cancérigène. La formaline (solution contenant 37% de formaldéhyde) inactive le virus dans les vaccins antipoliomyélitique, de la fièvre jaune et de la grippe. Il se retrouve aussi dans ceux de la diphtérie, du tétanos et du DiTePer (diphtérie, tétanos, coqueluche).

La toxicité du formaldéhyde (formol), du thiomersal et de l'aluminium est reconnue et dûment prouvée par de nombreuses études scientifiques.

SERUM DE VEAU OU D'AUTRES ANIMAUX

Le vaccin contre la rougeole est cultivé sur des embryons de poulets, tout comme celui de l'influenza (grippe), de la fièvre jaune et les oreillons, Ces embryons se forment entièrement après 35 heures d'incubation. On peut voir leur coeur battre dès le cinquième jour. Les oiseaux proviennent d'immenses poulaillers contenant plus de 10'000 poules et près de 700 coqs. Pendant la période de production de ses vaccins contre la grippe, une compagnie pharmaceutique consomme 160'000 oeufs par semaine.



Le vaccin contre l'encéphalite est pour sa part cultivé dans des cerveaux de souris et des sous-produits de l'abattoir se retrouvent dans plusieurs étapes de fabrication des vaccins.

Ces sous-produits animaux dans les vaccins comportent un grand risque de contamination virale. Aucun laboratoire ne peut garantir l'asepsie des cellules animales servant à la culture vaccinale. Celui contre la grippe, par exemple, en plus d'être préparé dans un embryon animal, peut contenir un virus de la leucémie propre au poulet (leucose aviaire) et être transmis à l'humain vacciné. Il possède de plus des éléments provenant du cochon car une enzyme tirée de l'estomac de l'animal sépare les cellules en laboratoire. Une découverte par des chercheurs suisses et rapportée dans le Washington Post (9 décembre 1995) fait état d'une enzyme, la « transcriptase reverse », qui a contaminé des vaccins de la rougeole et des oreillons. Cette enzyme vient des embryons de poulet entrant dans la fabrication des vaccins. Elle a aussi contaminé des vaccins contre la grippe et la fièvre jaune. Cette enzyme est associée avec la présence de rétrovirus, une classe de virus qui peut modifier de façon permanente les gènes.

SERUM BOVIN

En octobre 2000, le Département de la Santé de Grande-Bretagne retirait du marché un vaccin polio oral cultivé sur du sérum foetal de veau suspecté d'être infecté par le prion de la maladie ESB ou maladie de la vache folle. Le vaccin donné à 11.5 millions d'enfants et d'adultes durant les deux dernières décennies a été préparé avec du sérum provenant de vaches anglaises peut-être contaminées. Au Canada, du sérum bovin est présent dans le vaccin antipoliomyélitique, ainsi que dans celui contre la rage, la varicelle et l'hépatite A.

Lié à l'élevage intensif et à l'horreur des abattoirs, le sérum bovin peut lui aussi être l'hôte de virus qui, lorsqu'ils entrent dans l'organisme humain, deviennent mutagènes. Le virus de la leucémie bovine (VLB) existe de façon endémique dans les troupeaux américains tout comme un virus génétiquement proche du H.I.V impliqué dans le SIDA humain. Ces virus peuvent se transmettent aux humains et provoquer des leucémies. Le Dr. Ryo Harasawa de l'Université de Tokyo au Japon, le Dr. Massimo Giangaspero de l'Université de Milan en Italie ainsi que nombre de leurs collègues d'Allemagne et de Belgique ont détecté le virus de la diarrhée bovine dans plusieurs vaccins (rubéole, influenza, rougeole, oreillons) produits en

Europe, aux Etats-Unis et au Japon. Le sérum bovin est utilisé dans plusieurs étapes de la culture cellulaire en laboratoire. Dans le vaccin BCG, le bacille tuberculeux provient du bovin.

GÉLATINE

Dans un grand nombre de vaccins la gélatine a une fonction de stabilisateur. C'est un produit fabriqué à partir de débris d'abattoir tels que les cartilages, la peau et les os d'animaux. Prélevé sur des bovins ou des cochons mais aussi sur des moutons (en Australie). En Europe, la contamination de la gélatine par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) est évoquée et l'utilisation d'os en provenance de pays où un grand nombre de cas d'ESB a été signalé - comme le Royaume Uni et le Portugal - fut récemment interdite. La gélatine dans les vaccins est fortement allergène.

QUELQUES EFFETS SECONDAIRES

La désinformation est bien orchestrée. Tous les vaccins, sans exception, ont des effets secondaires négatifs et les monographies fournies par les laboratoires pharmaceutiques les décrivent très bien. Cependant, après leur description, les fabricants émettent souvent la directive : « aucun lien de causalité n'a pu cependant être établie entre ces réactions et la vaccination ».

LE VACCIN CONTRE LE CANCER DU COL DE L'UTERUS

Texte de Sylvie Simon communiqué sur <http://www.arsitra.org>

« Il y a quelques mois, nous avons appris que le « nouveau vaccin contre le cancer du col de l'utérus était enfin en vente ». Il s'agissait déjà là d'un mensonge car il n'existe aucun vaccin contre les cancers, mais cette annonce très racoleuse venait des laboratoires dont le but inavoué est le racolage des profits plutôt que la santé des citoyens.

En vérité, il s'agit d'un vaccin contre le « papilloma virus » car les cancers du col sont parfois dû au HPV (Human Papilloma Virus), ce qui n'est pas la même chose. Le vaccin Gardasil®, fabriqué par manipulation génétique, a été mis au point par le laboratoire Merck, mais il est commercialisé en France par Sanofi Pasteur MSD.

D'après les laboratoires, « le Gardasil® cible les papillomavirus de types 6, 11, 16 et 18 qui seraient responsables de 70 à 84 % des cas de cancers du col de l'utérus, 70 % des lésions précancéreuses, 50 % des lésions potentiellement précancéreuses du col de l'utérus, 80 % des lésions précancéreuses de la vulve et du vagin et 90 % des verrues génitales. » Ces chiffres, fournis par le fabricant, ne relèvent d'aucune source indépendante et sont donc sujets à caution. D'autant qu'il existe plus de 30 virus HPV, parmi lesquels 13, considérés comme à « haut risque », peuvent donner le cancer.

Il est exact qu'il existe une corrélation entre HPV à haut risque et cancer du col, mais 80 % des infections sont asymptomatiques et guérissent sans traitement. Dans ce cas, les lésions intra-épithéliales régressent spontanément, et l'HPV n'est plus détectable dans le col.

La durée moyenne de l'infection localement détectable varie de 6 à 14 mois. Dans les 2 à 4 ans, seulement 15 % à 25 % des lésions cervicales épithéliales de bas grade évoluent vers le haut grade. Nous sommes loin des affirmations alarmantes du fabricant.

En vérité, ce virus est très commun et se retrouve chez 80 % des hommes et des femmes. La plupart d'entre nous ont subi sa présence sans en avoir souffert et n'en sont surtout pas morts. De toute manière, en 2000, le taux de mortalité par cancer du col de l'utérus a été de 3,3 femmes sur 100 000 aux États-Unis et de 4 sur 100 000 en Australie. Nous n'avons pas les chiffres français. Le taux de mortalité augmente avec l'âge, le plus grand nombre se situant entre 75 et 79 ans. Moins de 6 % des décès se produisent chez les femmes de moins de 35 ans.

L'Institut national du cancer des Etats-Unis estime que la relation directe entre le virus et le cancer n'est pas du tout prouvée. Dans une étude officiellement contrôlée, 67 % des femmes ayant un cancer du col et 43 % de femmes sans cancer étaient positives au test HPV. Ces cancers sont en général observés seulement 20 à 50 ans après l'infection.

Mais nous savons à présent que le cancer est multifactoriel et qu'il dépend aussi bien de l'environnement et du style de vie que de l'hérédité. Les spécialistes estiment que 80 % des cancers sont causés par ce que nous buvons, mangeons, fumons, notre exposition aux radiations ou à des agents carcinogènes.

En 1992, Peter Duesberg et Jody Schwartz, biologistes moléculaires à l'université de Berkeley en Californie, ont fait remarquer que les carcinogènes sont sans doute les responsables de la prolifération des cellules anormales et non le HPV. « Etant donné que les cellules cancéreuses sont plus menacées d'infections que les cellules normales, les virus seraient plutôt les indicateurs que les causes des proliférations anormales. »

Aussi, comment pouvons-nous croire que le HPV est le principal responsable du cancer du col de l'utérus plutôt que tous les carcinogènes ? En outre, sommes-nous certains que le Gardasil® a été bien étudié et testé avant d'être introduit dans le corps des jeunes filles et peut-être des jeunes garçons ?

D'après le AHRP (The Alliance for Human Research Protection), c'est loin d'être le cas. Le vaccin n'a pas fait preuve d'innocuité ni d'efficacité au cours de ses essais cliniques. Certaines questions restent sans réponse. Combien de filles ont-elles participé aux essais et pendant combien de temps ont-elles été suivies ?

Déjà des accidents.

Aux Etats-Unis, d'après le VAERS (National Vaccine Information Center), entre juillet 2006 et janvier 2007, à la suite de l'injection de ce vaccin chez des filles et garçons de 11 à 27 ans, il y a eu 82 rapports d'effets secondaires graves. Ces rapports viennent de 21 États. Plus de 60 % de ces manifestations se sont produites dans les 24 heures suivant la vaccination. Toutes les autres sauf trois sont advenues au cours de la semaine suivante. Parmi ces effets secondaires, il faut citer des névralgies, gastro-entérites, appendicites, inflammations du pelvis, crises d'asthme, spasmes des bronches et arthrite.

Cependant, il ne faut pas oublier que les effets rapportés au Vaers ne représentent, malheureusement, qu'un faible pourcentage des complications survenues car, le 2 juin 1993, la FDA avouait dans Jama (Journal of American Medicine) qu'une étude du CDC démontrait que : « Seulement 1 % des accidents graves » lui étaient rapportés. Le magazine Money de décembre 1996 a bien confirmé cet infime pourcentage.

En outre, le Gardasil® contient 225 mmg d'aluminium, et nous connaissons les effets délétères de l'aluminium sur le cerveau.

Aussi, étant donné que le cancer du col de l'utérus est responsable de 1 % des décès par cancer chez les femmes, est-il raisonnable de vacciner les petites filles qui sont loin d'avoir l'âge des rapports sexuels avec un vaccin dont la sécurité et l'efficacité sont contestables ?

« Le vaccin a son efficacité maximale lorsqu'il est donné avant le premier contact avec le virus », a expliqué à l'AFP le Dr Yann Leocmach, du laboratoire Sanofi Pasteur MSD. « Notre recommandation serait de vacciner les jeunes filles entre 11 et 12 ans et de faire un rattrapage pour les 13-26 ans ». Le Dr Leocmach ne connaît évidemment pas la durée de l'efficacité du vaccin, car il n'existe que cinq ans de recul. Il est certain que des rappels seront nécessaires.

Pour le Pr. Patrice Lopes, président de la Société française de gynécologie, la cible prioritaire se situe entre 9 et 13 à 14 ans, même si les parents risquent d'être « réticents à l'idée que l'on parle de rapports sexuels ». À cet âge, il est normal que les parents soient réticents.

D'énormes intérêts financiers.

Aux Etats-Unis, la réponse est claire. Là-bas, le Gardasil® est commercialisé par Merck qui espère retirer au moins 2 milliards de dollars des ventes, surtout s'il devient obligatoire pour l'admission des enfants à l'école comme il en est fortement question aux Etats-Unis. Il a bien besoin de cette somme pour faire face aux nombreux procès intentés contre l'un de ces autres produits, le Vioxx® et compenser ainsi les pertes dues à ce médicament qui fut qualifié de « remarquable », tout comme ce nouveau vaccin actuel.

Le laboratoire a financé une campagne de promotion très agressive avec l'aide de lobbyistes professionnels et d'une organisation agréée



par le gouvernement, Women in Government, un groupe de femmes législateurs.

Déjà, 80 % des États ont demandé que ce vaccin soit exigé par les instances de santé officielles pour l'entrée à l'école, et une vingtaine d'États étudient les modalités de cette obligation.

Le Texas est allé encore plus loin dans le déni de démocratie. Le 2 février 2007, Rick Perry, gouverneur républicain du Texas, a donné l'ordre de vacciner toutes les jeunes filles de plus de 11 ans dans son État, au mépris des lois du Texas, des droits et de l'autorité parentale, et de l'éthique qui concerne une maladie uniquement transmissible par le sexe. Les enfants qui ont été désignés pour payer les dégâts du Vioxx® en sacrifiant leur santé nous rappellent les enfants immolés autrefois au nom des dieux par des civilisations qualifiées de « barbares » par la nôtre.

L'agence Associated Press a signalé que l'un des trois lobbyistes du laboratoire est Mike Toomey, ancien chef de l'équipe de Perry, actuellement dirigée par la républicaine Dianne White Delisi, qui est également responsable de Women in Government. Autrement dit, l'ancien collaborateur du gouverneur travaille actuellement pour Merck, la compagnie pharmaceutique qui a financé la campagne du gouverneur, lequel a profité de son pouvoir dictatorial pour exiger, sans aucun débat public préalable, la vaccination massive de très jeunes filles, avec un produit qui rapportera à Merck des dizaines de millions de dollars. Les compagnies pharmaceutiques sont expertes dans l'art de déguiser leurs profits en initiatives altruistes de santé publiques, et il est probable que peu de gens se rendront compte que Merck gagnera des sommes scandaleuses grâce à ces manigances.

Merck a versé 6 000 dollars au gouverneur Perry pour sa campagne de réélection, mais récoltera environ un milliard de dollars par an pour ses seules ventes aux États-Unis.

Ce qui se produit en ce moment au Texas est une forme de tyrannie médicale, et n'est que le début d'une bataille monumentale entre les droits des citoyens et le contrôle des États.

En France, le Gardasil® est commercialisé au prix conseillé de 145,94 euros la dose — trois doses sont nécessaires — et ne sera pas remboursé pour l'instant. Mais vous pouvez faire confiance au laboratoire pour obtenir le remboursement dans un délai « raisonnable ». On parle déjà du premier trimestre 2007, après un examen par la Commission de la Transparence, de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Mais soyons rassurés car l'AFSSAPS rappelle que tout effet indésirable grave ou inattendu doit obligatoirement être immédiatement déclaré par les professionnels de santé aux centres de pharmacovigilance, mais nous savons combien les médecins sont réticents pour déclarer tout effet indésirable concernant les vaccins. Espérons que les petites filles ne paieront pas un lourd tribut à ce vaccin à cause de la peur instillée sournoisement chez leur mère, comme ce fut le cas pour le vaccin contre l'hépatite B, lui aussi vaccin génétique.

Nous ne pouvons qu'être inquiets depuis que, le 11 janvier 2007, les députés ont adopté en première lecture le texte suivant : « Le refus de se soumettre ou de soumettre ceux sur lesquels on exerce l'autorité parentale ou dont on assure la tutelle aux obligations de vaccination prévues aux articles L.3111-2, L.3111-3 et L.3112-1 ou d'en entraver l'exécution est puni de 6 mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende ». Fort heureusement, la France est l'exemple même de la liberté. On frémit à l'idée que nous pourrions être une dictature ! ».

Sylvie Simon

GRIPPE

Le vaccin pour la grippe, répété chaque année et donné massivement aux personnes âgées, peut entraîner des réactions de type allergique comme l'urticaire, l'angio-oedème, l'asthme allergique, des maladies neurologiques notamment la paralysie faciale, l'encéphalite, l'encéphalopathie, des troubles de démyélinisation, la labyrinthite et le syndrome de Guillain-Barré. Et c'est sans compter l'important pourcentage de personnes vaccinées développant l'affection grippale de manière chronique ou récidivante ou des troubles bronchitiques chroniques pouvant aller jusqu'à la pneumonie.

Les virus de la grippe et grippe aviaire ne sont pas liés.

"Le risque de souffrir de complications sérieuses provenant des vaccins contre la grippe est beaucoup plus grand que la grippe elle-même". Dr William Frosehafer

HÉPATITE

Le vaccin de l'hépatite B pourrait être à l'origine, chez l'adulte, d'une augmentation de troubles neurologiques conduisant à la sclérose en plaques, une maladie grave et invalidante. En France, plus de 300 cas de démyélinisations aiguës imputables au vaccin ont été recensés, parmi eux un petit nombre d'adolescents. (Le vaccin lèse la myéline, la gaine des nerfs et cette dégénérescence est le premier symptôme de la sclérose en plaques). Un nombre impressionnant d'articles publiés dans des revues scientifiques font état de sévères complications auto-immunes et neurologiques suite à une vaccination contre l'hépatite B : nausées, vomissements, diarrhée, fièvre, urticaire, tachycardie, palpitations cardiaques, zona, eczéma, purpura, paralysie, syndrome de Guillain-Barré, névrite optique, conjonctivite, troubles de la vision. Ainsi que des cas d'arthrite, de rhumatisme, de problèmes de foie, d'asthme et même des décès. Le Pr. Barthelow Classen, connu pour ses travaux sur le diabète de type 1, croit qu'il existe un lien entre la vaccination, particulièrement celle de l'hépatite B et le diabète insulino-dépendant. Dans le New Zealand Medical Journal (mai 1996) il constatait une augmentation de 60% de diabète juvénile après une campagne de vaccination massive contre l'hépatite B entre 1988 et 1991. Le vaccin de l'hépatite B n'est pas le seul en cause dans cette relation diabète - vaccination. Classen a aussi découvert que l'incidence du diabète en Finlande était stable chez les enfants de moins de 4 ans jusqu'à ce que le gouvernement fasse des changements dans le calendrier vaccinal des enfants. En 1974, 130'000 enfants de 3 mois à 4 ans furent vaccinés contre l'hépatite B et la méningite (de type C). Puis on leur injecta le vaccin contre la coqueluche. Dans les années qui suivirent, il y eut une augmentation de 64% de cas de diabète de type 1 chez les enfants vaccinés.

"La présence d'un oedème cérébral chez des enfants en bas âge qui meurent très peu de temps après une vaccination contre l'hépatite B est inquiétante... Les enfants en dessous de 14 ans ont plus de chance de mourir ou de souffrir de réactions négatives après avoir reçu le vaccin de l'hépatite B que d'attraper la maladie". Jane Orient, médecin, directrice de L'Association des Médecins américains et des chirurgiens

« Les vaccinations, au moins telles qu'elles sont présentées, ressortissent plus à la magie qu'à l'immunologie. »
Dr. Jacques KALMAR

DIPHTÉRIE - TETANOS - COQUELUCHE

Le vaccin contre la coqueluche (donné en même temps que ceux de la diphtérie et du tétanos aux enfants) aurait aussi un lien avec le diabète. Ce vaccin contient une toxine sécrétée par un microbe le Bordetella pertussis, une toxine décrite par certains comme un "poison virulent" et ayant un effet désastreux sur le pancréas. Il peut mener aussi à l'hypoglycémie: deux chercheurs allemands, Hennessen et Quast trouvèrent, en 1979, que sur 149 enfants ayant eu ce vaccin, 59 d'entre eux avaient développé des symptômes de l'hypoglycémie. Des cas de diabète juvénile sont survenus aussi après des vaccinations contre les oreillons et la rubéole.

Le DiTePer (diphtérie, coqueluche et tétanos) et sa relation avec l'autisme s'affirme. Après la généralisation de ce vaccin et aussi de ceux contre la rougeole et l'hépatite B, on note une augmentation de l'autisme chez les enfants. Une étude menée par Ray Gallup constate une augmentation de plus de 300% de cas d'autisme entre 1992 et 1997 dans vingt-cinq états américains. De nombreux spécialistes croient de plus en plus que l'affaiblissement du système immunitaire constitue réellement un syndrome chez les personnes autistes, un trouble neuro-immunologique. Plus d'un tiers des enfants atteints présente un nombre réduit de lymphocyte T CD4 et T CD8, empêchant peut-être leur organisme de fabriquer les anticorps nécessaires pour combattre les virus provenant des vaccins. Le DCaT peut déclencher des crises d'épilepsie, des méningites et créer des encéphalites allergiques induisant à leur tour de l'autisme et autres troubles du comportement. "Les parents d'enfants autistes rapportent couramment des désordres immédiatement après l'inoculation avec le ROR (rougeole, rubéole et oreillons) et le DiTePer" a déclaré le Dr. Vijendra Singh, professeur d'immunologie. Ce dernier a publié dans le Clinical Immunology and Immunopathology (1998) une étude sur des enfants autistes qui mettait en évidence qu'une exposition au virus de la rougeole pouvait déclencher



« Comme dans les livres saints, le dogme est installé sans faille. Il ne reste plus qu'à suivre le rituel dans la béatitude des grandes révélations. »
Dr. Jacques KALMAR

une réponse auto-immune interférant avec le développement de la myéline. On note la présence persistante du virus de la rougeole dans l'intestin des personnes autistes. Le Dr. Andrew Wakefield, directeur d'un groupe de recherche au Royal Free Hospital de l'école de médecine de Londres a publié dans le Lancet (journal médico-scientifique) de février 1998, une étude sur huit enfants qui furent atteints de graves affections intestinales puis devinrent autistes tout de suite après la vaccination RRO.

En Allemagne, entre 1945 et 1950, il n'y a plus de vaccinations contre la diphtérie. C'est la période du désastre de l'après-guerre (famine, mauvaise hygiène, etc.). Pourtant la mortalité pour cause de diphtérie chute de 40 fois...

RUBÉOLE

Le vaccin contre la rubéole peut mener à l'arthrite rhumatoïde. Des recherches indiquent que 41% des femmes vaccinées ont développé des douleurs articulaires, 9% une arthrite transitoire et 5% une arthrite chronique. "J'appelle ça de la « vaccinomane ». Nous sommes arrivés à un point qui n'est plus défendable sur le plan scientifique. Introduire de nouveaux vaccins dans le corps sans savoir comment ils pourront affecter dans le temps les fonctions du système immunitaire frise la criminalité" Nicholas Regush, journaliste médical

ROUGEOLE - OREILLONS - RUBÉOLE

"Les parents d'enfants autistes rapportent couramment des désordres neurologiques immédiatement après l'inoculation avec le ROR (Rougeole, oreillons, rubéole) et le DiTePer (Diphtérie, Tétanos, Coqueluche). Dr. Vijendra Singh, professeur d'immunologie

MÉNINGITE

La méningite bactérienne est provoquée, selon la médecine scientifique, par 3 germes: les méningocoques, les pneumocoques (surtout responsables des pneumonies) et les haemophilus influenzae (type B/ Hib). Récemment au Québec, de nombreux cas de méningites ont fait leur apparition. L'affaiblissement du système immunitaire des enfants qui reçoivent des doses répétées de vaccins depuis leur naissance n'est sûrement pas étranger à ce fait.

Le vaccin contre le méningocoque, groupes A,C Y et W-113 combinés, comporte des effets secondaires tels que céphalées, malaises, frissons et fièvre. Le vaccin pneumococcique peut provoquer un érythème et une induration au point d'injection, de la fièvre, des céphalées, un malaise général, des réactions de type allergique comme l'urticaire, l'oedème angioneurotique ou une anaphylaxie ainsi que vasculite, éruption cutanée généralisée, arthrite, myalgie et divers troubles neurologiques y compris le syndrome de Guillain - Barré. Celui de l'haemophilus influenzae (type B/Hib) donné aux bébés de deux mois peut induire des crises convulsives, douleurs au point d'injection, irritabilité, somnolence, diarrhée, vomissement, otite, éruption cutanée et infection des voies respiratoires supérieures.

En septembre 2000, le journal Observer de Londres, suite à la découverte de documents secrets, faisait état de la mort de 11 personnes suite à une récente vaccination massive contre la méningite de type C. Le vaccin causa 16 500 réactions négatives et quand on sait que seulement de 10 à 15% de ces réactions sont rapportées au Ministère de la Santé, le nombre d'effets secondaires et de morts est fatalement beaucoup plus élevé. Deux des morts déclarés succombèrent à une "septicémie méningoccal", une infection du sang liée à la méningite. Le vaccin au lieu de protéger, leur donna plutôt la méningite. Plus de 13 millions de bébés, d'enfants et d'adultes ont reçu le vaccin, en Angleterre, durant l'année 1999/2000. On soupçonne même le fabricant du vaccin d'avoir délibérément caché les effets secondaires au grand public et ce avec la complicité de fonctionnaires gouvernementaux responsables de la campagne de vaccination. Deux de ces fonctionnaires faisaient partie du conseil d'administration du laboratoire pharmaceutique fabricant le vaccin.

DÉSINFORMATION

Il y a quelques mois une session d'information pour les parents sur le thème "Pourquoi faire vacciner vos enfants?" se tenait à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. Elle était présidée par deux pédiatres dont le Dr. Jean-Francois Chicoine et commanditée par la compagnie pharmaceutique Merck Frosst, fabricant de vaccins. Histoire de culpabiliser au maximum les parents, le pédiatre Chicoine déclarait "c'est une grosse

responsabilité sociale. On va aussi se faire vacciner pour les autres". Pourtant, si la vaccination de masse protège et est aussi efficace contre les maladies, comme on veut nous le faire croire, pourquoi avoir peur des non-vaccinés ? Les vaccinés transportant les virus restent bien plus une menace pour les non-vaccinés - comme c'est le cas pour le vaccin contre la polio - que le contraire. Malgré d'innombrables études scientifiques de spécialistes en allergie, en immunologie, en neurologie ainsi qu'en biochimie sur les dangers des vaccins, des pédiatres continuent d'affirmer que la vaccination n'affaiblit pas le système immunitaire, que les risques demeurent mineurs et que la malnutrition ou l'hygiène n'ont rien à voir avec la prévention des maladies.

S'agit-il de mauvaise foi chronique ou d'une triste connivence avec les laboratoires pharmaceutiques ? Heureusement, de plus en plus de médecins intelligents dénoncent ce dogme vaccinal et osent le remettre en question. Nombreux à nous dire que toutes ces maladies contre lesquelles les enfants sont vaccinés étaient déjà en voie de disparition avant l'administration des vaccins. Plus grave encore, malgré qu'ils aient été entièrement immunisés, des enfants souffrent tout de même de la maladie. Et que tous les vaccins affectent gravement notre système immunitaire, qu'ils possèdent une dangerosité certaine ouvrant la porte à diverses maladies.

Au Japon par exemple, l'incidence de la mort subite du nourrisson a chuté de façon drastique dès qu'on a cessé de donner des vaccins aux enfants de moins de deux ans.

La Suède, en 1979, a banni le vaccin contre la coqueluche (pertussis) après la découverte que la maladie frappait des enfants vaccinés et qu'il provoquait des désordres neurologiques. Malgré le fait que les enfants suédois ne soient plus vaccinés contre la coqueluche, le taux de mortalité par coqueluche n'est pas plus grand en Suède que dans les populations vaccinées de d'autres pays.

Aux Etats-Unis, selon Susan Ellenberg PhD, directrice de la "Division of Biostatistics and Epidemiology of FDA", en 1997, 43 enfants de moins de 2 ans succombèrent à l'hépatite B., suite à la vaccination.

Il est souvent fait état de manipulations des statistiques. Il est en effet facile de ne montrer qu'une partie du graphique résultant des expériences en le commentant à sa guise afin de faire croire à l'efficacité d'un vaccin. Il est aussi facile, sous un prétexte quelconque, d'éliminer les cas ayant échoués de la statistique afin de ne retenir que les « bons cas ».

En outre, il faut évoquer l'hypothèse suivant laquelle les vaccins pourraient être « pucés » (contenir une micro-puce) ce qui pourrait être une des raisons pour lesquelles certains « scientifiques » insistent pour les maintenir. Les bien-pensants ont tout de suite fait observer que « personne n'aurait jamais l'idée honteuse d'implanter une micro-puce dans le corps humain, et que nous étions des illuminés en pleine science-fiction... ». Or, le 4 avril 2002 la B.B.C. News nous fait savoir que les Etats-Unis ont donné l'autorisation d'implanter une puce (appelée « Big Brother » ou « Verichip ») contenant des informations médicales et personnelles dans le corps humain, à la firme A.D.S....

En effet, le système économico-industriel actuel a besoin pour vivre, que nous soyons tous dans une santé précaire, ce qui fait « tourner la machine ». En effet, une personne en bonne santé consomme très peu. Plus une personne est en mauvaise santé, plus elle consomme...



Un article paru dans la revue Nexus (septembre 2007) et documenté par Katherine Albrecht, www.SpyChips.com et les investigations de l'Associated Press rapporte que les personnes porteuse d'une puce « verichip » développent rapidement un cancer localisé à l'endroit de la puce.

Je propose donc que nous rebaptisons le terme de « Santé publique » par « Maladie Publique » car, en effet, la médecine officielle ne s'occupe jamais réellement de votre santé mais seulement de vos maladies.

SE SOIGNER... ET GUERIR

Les troubles simples peuvent être jugulés avec des doses homéopathiques. Une prescription correcte peut être faite par un médecin homéopathe ou un naturopathe connaissant le sujet. La présentation de votre carnet de vaccination est indispensable. La prescription que vous recevrez demandera de votre part un peu de persévérance et d'application. Les résultats obtenus par le « nettoyage homéopathique » récompenseront largement votre peine par l'amélioration de la qualité de votre vie quotidienne.

REFUSER A TOUS PRIX

Le refus des vaccinations n'est pas un acte non-citoyen. C'est, au contraire, un acte de responsabilité citoyenne et de prise de conscience du fait que votre santé vous appartient. Une prise de conscience de votre individualité, le refus de l'endoctrinement et de l'asservissement à leur secte, le refus de « jouer à l'apprenti-sorcier » avec des « bombes atomiques » biologiques. C'est la volonté de sortir du dogme pastorien dans lequel nous vivons encore. De sortir - ou de ne pas y entrer - de la secte « Pasteur - Mérieux et tous les autres »...

Comme aucun vaccin n'est obligatoire, aucune organisation, aucun médecin, aucune infirmière de santé publique, scolaire ou autre ne peut vous y contraindre. Toute argumentation pour vous convaincre n'est que manipulation. Y compris celles de la publicité soutenue et cautionnées ou non, par les autorités. Aucun poste, emploi, placement, etc. ne peut être refusé sous prétexte de refus vaccinal.

Si vous êtes français ou vivez en France, il existe une méthode administrative pour résister aux fonctionnaires inconscients et trop zélés. Les ligues antivaccinations (voir ci-dessous la rubrique « adresses utiles ») vous indiqueront la marche à suivre.

Si l'on vous propose une ou des vaccinations, déclinez poliment l'offre ou éludez la question. Refusez la prise de rendez-vous. Ne prenez pas parti face à un médecin ou une autre personne du secteur médical. Votre savoir n'est pas assez grand face à son machiavélisme car vous n'avez que votre intime conviction. N'ayez aucune crainte. C'est vous qui avez raison de ne pas vous faire vacciner.

Le problème des vaccinations est un problème très grave qui peut mettre (dois-je écrire « qui met » ?) en péril les générations futures. Posez-vous cette question. Quel avenir souhaitons-nous pour nos enfants et nous-mêmes?

EN RÉSUMÉ

La médecine est une affaire trop importante pour laisser notre santé dans les seules mains de nos médecins. Alors prenons en charge notre santé car aucune autorité, ni médicale, ni sociale, ni politique n'en est vraiment capable et ne le fera jamais.

La seule médecine préventive est la médecine naturelle. Les vaccins ne sont, comme les radiographies et les analyses, qu'une illusion de prévention, un leurre allopathique supplémentaire.

Chaque vaccin (ou rappel de vaccin) est :

- une catastrophe biologique pour l'organisme
- modifie les structures de l'ADN /ARN
- le vecteur probable du SIDA
- une cause possible de cancer (certaines pour certains)
- un destructeur des membranes cellulaires
- un destructeur du système immunitaire (allergies, maladies auto-immunes et cancers).

- une cause majeure de « non-apprentissage » ou de « dés-apprentissage » des processus immunitaires. Les vaccins rendent votre système immunitaire aveugle
- un cause de fragilisation du terrain. « On attrape tout ce qui passe »
- une cause de sclérose accélérée de l'organisme donc un raccourcissement de la durée de la Vie
- la cause de la destruction de votre niveau idéal de santé
- la cause de maladies détruisant ou diminuant la qualité de votre vie (allergies, nervosité, TOC, angoisses, recours aux drogues, etc.)
- la cause d'affections gravissimes (scléroses en plaques, myopathies, cancers, autisme, mort subite du nourrisson, etc.)
- une charge immense en toxines diverses et en métaux lourds
- une cause d'incapacité de développement physique, psychique et spirituel
- des barrages thérapeutiques certains (ils empêchent les remèdes naturels d'agir rapidement)

BIBLIOGRAPHIE

Cette liste ne se prétend pas comme étant exhaustive. Aucun de ces ouvrages, largement diffusés tant en France, en Suisse qu'à l'étranger, n'a fait l'objet du moindre procès, ni même du moindre démenti.

- 👉 <http://www.ass-ahimsa.net/vaccins.html>
- 👉 <http://www.onnouscachetout.com/themes/medecine/vaccins-mensonges.php>
- 👉 <http://www.arsitra.org>
- 👉 Revue Nexus n° 10, Relation entre autisme et vaccin ROR
- 👉 Revue Nexus n° 13, Vaccins pourquoi sont-ils toxiques ? Les effets indésirables des adjuvants (partie 1)
- 👉 Revue Nexus n° 14, Vaccins pourquoi sont-ils toxiques ? Les effets indésirables des adjuvants (partie 2)
- 👉 Revue Nexus n° 38, Vaccinations : non-sens et manipulations scientifiques
- 👉 Revue Nexus n° 41, Alzheimer, l'aluminium en cause
- 👉 Revue Nexus n° 42, Vaccinations : Quels risques pour les bébés ?
- 👉 Revue Nexus n° 47, La myofasciite à macrophages liée aux vaccins. De l'aluminium vaccinal au cœur des muscles
- 👉 Revue Nexus n° 52, SIDA, arme biologique ou bavure vaccinale ?
- 👉 Revues Nexus n° 52, SIDA, fibromyalgie, les dessous des fléaux du siècle (partie 1)
- 👉 Revues Nexus n° 53, SIDA, fibromyalgie, les dessous des fléaux du siècle (partie 2)
- 👉 Revues Nexus n° 56, Vaccins : 1) polémique autour du Gardasil. 2) vaccin hexavalent, à lire avant de vacciner bébé
- 👉 Revues Nexus n° 56, Médecine, les vrais risques : Pourquoi la médecine nous rend malade
- 👉 Revue « Vous et votre santé » spécial vaccinations, Vacciner ?, 1996
- 👉 La mafia médicale, (Dr G. LANCTOT), Ed. Voici la clé
- 👉 La dictature médico-scientifique, (Sylvie SIMON), Ed. Filipacchi
- 👉 Vaccination erreur médicale du siècle, (Dr L. De BROUWER), Ed. Louise Courteau
- 👉 Danse avec le diable (G. SCHWAB), Ed. Courrier du livre
- 👉 Dossiers sur le gouvernement mondial, (A. MEUROIS-GIVAUDAN), Ed. Amrita
- 👉 La guerre des virus, (L. HOROWITZ), Ed. Félix
- 👉 Au cœur du vivant, (J. BOUSQUET), Ed. Saint Michel
- 👉 Le malade déchaîné, (R. BICKEL), auto édité
- 👉 Les chemins de la souveraineté individuelle, (R. BICKEL), auto édité
- 👉 Vaccinations : l'Overdose, (Sylvie SIMON), Ed. Déjà
- 👉 Tétanos, le mirage de la vaccination, (F. JOET), Ed. Alis
- 👉 Pour en finir avec Pasteur, (Dr Eric ANCELET), Ed. Marco Pietteur
- 👉 La santé confisquée, (Mirko et Monique BELJANSKI), Ed. Compagnie
- 👉 La lumière médicale, (Dr Norbert BENSÄID), Ed. le Seuil
- 👉 Mon enfant et les vaccins, (Dr F. BERTHOUD), Ed. Soleil
- 👉 On peut tuer ton enfant, (Dr P. CHAVANON), Ed. Médicis
- 👉 Les Vérités indésirables, Le cas Pasteur (Archives Internationales Claude BERNARD), Ed. La Vieille Taupe, 1989
- 👉 L'intoxication vaccinale, (F. DELARUE), Ed. Le Seuil, 1977
- 👉 La rançon des vaccinations, (Simone DELARUE), Ed. LNPLV, Ed 1988
- 👉 L'intox, quelques vérités sur vos médicaments, (Dr Bruno DONATINI), Ed. MIF
- 👉 Des lobbies contre la santé, (Roger LENGLET), Ed. Syros
- 👉 La médecine retrouvée, (Dr ELMIGER), Ed. Léa

- ☞ Les vaccinations : prévention ou agression ?, (M. Th. QUENTIN), Ed. Vivez Soleil
- ☞ Des enfants sains même sans médecin, (Dr R. MENDELSON), Ed. Soleil 1987
- ☞ La poliomyélite, quel vaccin ? quel risque ?, (Dr Jean PILETTE), Ed. de l'Aronde, 1997
- ☞ La catastrophe des vaccins obligatoires, (Pr TOSSOT), Ed. de l'Ouest, 1950
- ☞ Les dessous des vaccinations, (Dr SCOHY), Ed. Cheminements
- ☞ Tuberculose et vaccin B.C.G., (Pr GRIGORAKI)
- ☞ Le tabou des vaccinations. Danger des vaccins, thérapies naturelles de prévention des maladies infectieuses, (Miller Schär MANZOLI)
- ☞ Déjà vacciné ? Comment s'en sortir ?, (Dr A. BANOIS – Sylvie SIMON)
- ☞ Vaccinations : le droit de choisir, (Dr F. CHOFFAT), Ed. Jouvence
- ☞ 12 balles pour un veto, (Dr QUIQUANDON), Ed. Agriculture et Vie, 1978
- ☞ Les radis de la colère, (J.-P. JOSEPH, Avocat à Grenoble), Ed. Louise Courteau
- ☞ Vaccinations, les vérités indésirables, (Pr GEORGET), Ed. DANGLES, préface du Pr CORNILLOT, Doyen de la Faculté de Médecine de Bobigny
- ☞ Nous te protégerons, (Dr Jean PILETTE), Ed. Daxhelt
- ☞ La faillite du B.C.G., (Dr Marcel FERRU, Pr honoraire de clinique médicale infantile), Ed. Princeps
- ☞ La Santé Publique en otage, (Eric GIACOMETTI), Ed. Albin Michel
- ☞ Vaccin Hépatite B : Les coulisses d'un scandale, (Sylvie SIMON et Dr Marc VERCOUTERE), Ed. Marco Pietteur
- ☞ De l'Homme-cancer à l'Homme-Dieu 3^{ème} chapitre, (Bernard Woestlandt), Ed. Dervy livres
- ☞ Vaccinations, je ne serais plus complice, Dr Jean M ;ERIC, E. Pietteur
- ☞ Vaccination, Social Violence and Criminality, North Atlantic Books, Berkley 1990
- ☞ Adverse effects of Pertussis and Rubella vaccines, Washington DC National Academy Press, 1991
- ☞ Immunisation, Theory versus reality, New Atlantean Press, 1996
- ☞ Live viral vaccine, biological pollution, (Pr R DELONG), Carlton Press Corp, New Yorl, 1996
- ☞ A shot in the dark, (Dr HARRIS et B Loe FISHER), Avery Publishing group, 1991

ADRESSES UTILES

GROUPE MEDICAL DE REFLEXION SUR LES VACCINS, Case postale 110, 1010 Lausanne
 ALIS, ASSOCIATION LIBERTE INFORMATION SANTE, 19 rue de l'Argentière, F-63200 RIOM
 LNPLV, LIGUE NATIONALE POUR LA LIBERTE DES VACCINATIONS, 4 rue Saulnier, F-75009 PARIS,
www.ctanet.fr/vaccination-information/
 REVAHB, RESEAU D'EVALUATION DU VACCIN CONTRE L'HEPATITE B, 8 rue Joséphine. F-94170 LE
 PEREUX-SUR-MARNE
 LOUISE MAGUIRE FOUNDATION, POB 533, B-3600 GENK

PERIODIQUES

ALTERNATIVE SANTE - L'IMPATIENT, 11 rue du Meslay, 75003 PARIS
 LES COURRIERS D'ALIS, bulletin trimestriel, voir adresse ci-dessus
 MEDECINES NOUVELLES, revue d'écologie médicale, BP 2, F-14130 BLANGY-LE-CHATEAU
 REALITES ET VACCINATIONS, bulletin de la LNPLV, voir adresse ci-dessus